

LE LIEN



Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La rentrée scolaire de cette année a été marquée par la modification des rythmes, avec la mise en place des activités péri-scolaires.

Aucun problème majeur n'a été noté, et les enfants se sont rapidement adaptés au nouveau dispositif.

Néanmoins, un comité de suivi a été mis en place, et se réunira pour la première fois au mois de novembre, afin de faire un premier bilan, et de proposer le cas échéant des pistes d'améliorations.

Par ailleurs, le plan de numérisation de l'école a également été amorcé, et s'étalera sur plusieurs années. Il est à noter que l'implication de l'association des parents d'élèves va permettre une réalisation plus rapide du plan.

Concernant l'espace intergénérationnel, les appels d'offres ont été fructueux. Il est prévu un début de réalisation au courant du mois de novembre.

Cet espace qui accueillera une médiathèque, un espace jeunes, et une salle multi-fonctions, accompagnera également une redéfinition de son environnement, et en particulier la réhabilitation de la salle des fêtes et du plateau sportif.

Depuis quelques mois, la politique jeunesse de la Municipalité a pris forme.

Les jeunes de la commune peuvent désormais s'organiser des activités, encadrés par l'animateur de la Commune. Dans l'attente de l'espace intergénérationnel, un local provisoire, derrière la Mairie a été mis à leur disposition. Pour tous les renseignements, les jeunes, à partir de 12 ans, peuvent se rendre à la Mairie.

Tous ces projets peuvent être réalisés grâce en partie à une politique budgétaire rigoureuse. Néanmoins, depuis quelques années, les communes voient leurs charges s'alourdir et leurs revenus diminuer, par des décisions unilatérales de l'État.

La conjonction de ces deux faits vont inévitablement créer des dysfonctionnements majeurs au sein des collectivités locales, et en particulier sur leurs capacités d'investissement.

Effectivement, c'est presque 15% de pertes de ressources de dotations qui sont envisagées en quelques années. Or, cela correspond à peu près aux excédents dégagés par les communes pour assurer leurs investissements.

En ajoutant aux transferts de charges sans compensation (comme par exemples : la modification des rythmes scolaires – env 8% des produits fiscaux, ou encore, le transfert des instructions des permis de construire – env 120€ par permis), et la multiplicité de nouvelles normes, bien souvent discutables (comme par exemple la contrôle de l'air des établissements recevant du public – plusieurs milliers d'euros par an), les communes, et les intercommunalités vont devoir réduire drastiquement leurs interventions, dans les investissements et dans les services.

Devant ce constat, il va donc falloir d'ores et déjà prendre certaines dispositions, afin de maintenir nos finances communales. Ces dispositions seront débattues au sein de la Municipalité dans le cadre de la préparation budgétaire.

Le Maire

VIE MUNICIPALE p. 3-6



VIE ECONOMIQUE p. 7



VIE CULTURELLE p. 8-9



VIE ENFANCE JEUNESSE p. 14



VIE ASSOCIATIVE p. 15-16



VIE INTERCOMMUNALE p. 20-22

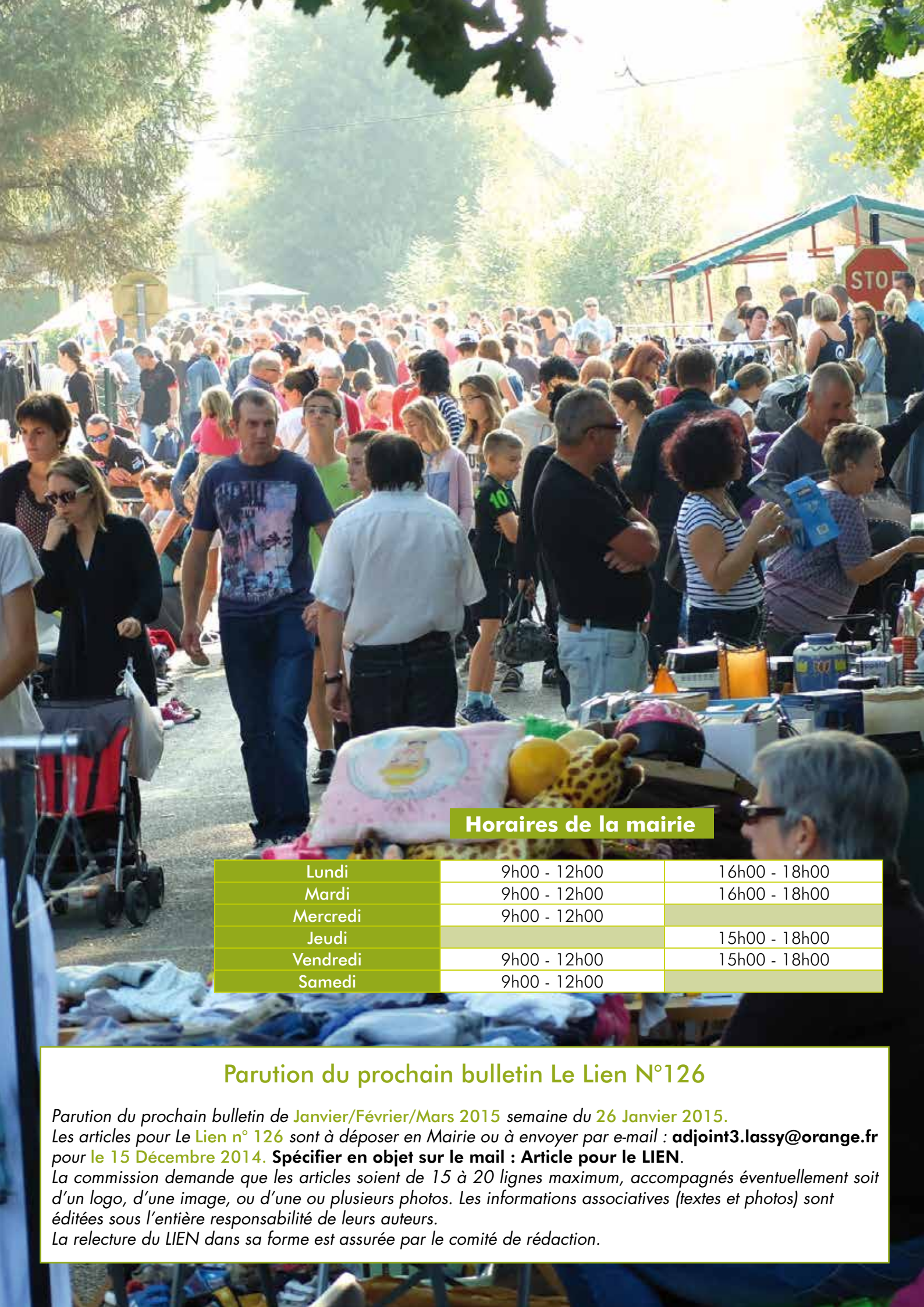


Dossier

La rentrée scolaire
à l'école Camille Claudel !

p.12 à 13

Directeur de la publication	D. LE CHÉNÉCHAL
Rédacteur en chef	V. LE DUC
Comité de rédaction	membres de la commission communication
Tirage	700 exemplaires
Impression	Imprimerie CREA PRINT



Horaires de la mairie

Lundi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi		15h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

Parution du prochain bulletin Le Lien N°126

Parution du prochain bulletin de Janvier/Février/Mars 2015 semaine du 26 Janvier 2015.

Les articles pour Le Lien n° 126 sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : adjoint3.lassy@orange.fr pour le 15 Décembre 2014. Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN.

La commission demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, accompagnés éventuellement soit d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. Les informations associatives (textes et photos) sont éditées sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

La relecture du LIEN dans sa forme est assurée par le comité de rédaction.

LA VIE MUNICIPALE

Comptes rendus des conseils municipaux

Nous vous rappelons que les comptes rendus complets des réunions sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.lassy35.fr/>

Principales délibération adoptées par le conseil municipal du 29 août 2014

• FINANCES : TARIFS DU RESTAURANT MUNICIPAL AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2014

Les tarifs du restaurant municipal à compter du 1^{er} septembre 2014 :

- 3,50 € pour les élèves ;
- 3,90 € pour le personnel communal ;
- 5,67 € pour les instituteurs et professeurs des écoles en poste fixe à l'école de LASSY

La hausse du prix du repas est justifiée par un coût réel supérieur aux premières estimations et par un besoin d'équilibrer le budget annexe restaurant municipal.

A partir de novembre 2014, le restaurant municipal pourra être fréquenté par les personnes âgées de la commune en vertu du règlement que le CCAS mettra au point. La commission propose de fixer à 5.67 € le tarif pour les personnes âgées et leurs encadrants.

• FINANCES : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE CAMILLE CLAUDEL

Le coût de fonctionnement des activités scolaires et parascolaires est pris en compte directement dans le budget principal de la commune.

- Une revalorisation de la participation de la commune aux frais de fonctionnement de 1 % a été votée, ce qui porte, pour l'année scolaire 2014-2015, à 95,11 € la somme par élève.
- Le nombre d'élèves pris en compte sera arrêté par Monsieur le Maire au regard des inscriptions à la rentrée scolaire.
- Une participation pour le transport à la piscine sera également pris en charge par la commune.

• FINANCES : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2014

La commission finance s'est basée sur une revalorisation de 1% des subventions.

Club des Ajoncs	527.73 €
ACCA	252.50 €
- Subvention complémentaire piégeage	250.00 €
Anciens Combattants	221.80 €
Le Pont de Pierre	300.35 €
U.S. LASSY : 17.37 x 130 licenciés	2 258.10 €
Comité des Fêtes	1 137.42 €
Travail manuel : 17.37 x 35 adhérents	607.95 €
Association des parents d'élèves	588.81 €
Aide aux devoirs	165.59 €
Sourire Malgache	379.07 €
Chambre des métiers de RENNES (1 élève)	31.57 €
IME les Ajoncs d'or de MONFORT (2 élèves)	63.14 €

Soit un montant total de 6 784.03 €.

La commission Finances suggère également le versement d'une subvention à :

Prévention routière 100,00 €

Une nouvelle association « Escadrille Avions » dont le siège est à Lassy, qui vient en aide aux orphelins de l'aviation légère de l'armée de l'air, demande également une subvention.

Afin de recueillir des fonds, cette association souhaite organiser un trail dans la vallée du Canut.

La commission propose d'accorder une subvention de 250 € si le trail a effectivement lieu à Lassy en 2015. Le versement de cette subvention sera effectué en 2015 lorsque l'organisation de la course sera confirmée.

Principales délibérations adoptées par le conseil municipal du 4 octobre 2014

• MARCHES PUBLICS : ATTRIBUTION DES LOTS POUR LA CONSTRUCTION DU POLE INTERGENERATIONNEL

Par délibération n°14.37 du 5 avril 2014, le Conseil Municipal validait l'avant projet définitif pour le projet de construction du pôle intergénérationnel.

La consultation des entreprises a été effectuée du 11 juillet au 18 août 2014. Celle-ci a été faite par voie de presse, Ouest-France, et diffusion sur le site internet E Megalis.

La commission d'appel d'offres s'est réunie une première fois le vendredi 29 août 2014 en mairie pour effectuer l'ouverture des plis.

Aucun candidat n'ayant répondu pour le lot n°1 (VRD), une consultation a été relancée jusqu'au 19 septembre 2014. La commission d'appel d'offres s'est réunie une seconde fois le mercredi 1er octobre 2014 en mairie pour effectuer l'analyse des offres préparée par le cabinet d'architecte Loyer et arrêter les propositions de choix du titulaire des lots.

Les lots 2 (gros œuvre) et 8 (plâtrerie) ne seront pas attribués ce jour, la commission d'appel d'offres ayant souhaité ouvrir des négociations avec les entreprises qui ont déposé une offre. Ils seront donc attribués ultérieurement.

Rappel Règlement de Consultation : Prix : 60% et Valeur Technique : 40%

Numéro du lot	Nom du lot	Estimation HT	Entreprise proposée	Montant HT
1	Voirie Réseaux	74 370.87 €	SAUVAGER TP	61 790.82 €
3	Charpente	72 295.84 €	IC BOIS	79 075.53 €
4	Étanchéité	42 142.40 €	DUVAL	40 000.00 €
5	Bardage	29 491.50 €	SMAC	29 428.77 €
6	Menuiseries extérieures	40 411.00 €	SOMEVAL	39 660.12 €
7	Serrurerie	16 197.00 €	METAL PERFORMANCES	14 707.19 €
9	Menuiseries Intérieures	27 372.00 €	OUVERTURES GALICIENNES	22 600.42 €
10	Revêtement de sols	36 436.20 €	HERVE	33 329.42 €
11	Peinture	16 108.20 €	LETOURNEL	16 215.30 €
12	Electricité	81 000.00 €	LUSTRELEC	72 877.59 €
13	Plomberie Chauffage	50 000.00 €	PAVOINE	32 690.56 €
TOTAL		485 825.01 €		442 375.72 €

• FINANCES : PLAN DE FINANCEMENT DU POLE INTERGENERATIONNEL

Présentation du plan de financement de la construction du pôle intergénérationnel, sur la base du montant des travaux toute taxe comprise auquel il convient d'ajouter les frais de maîtrise d'œuvre et les frais d'études divers.

Le coût prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

- Travaux : 628 756.20 € HT soit 754 507.44 € TTC
- Maîtrise d'œuvre : 61 751.00 € HT soit 74 101.20 € TTC
- Missions SPS et CT : 5 470.00 € HT soit 6 564.00 € TTC
- Etude de sols / levé topographique : 2 367.00 € HT soit 2 840.40 € TTC

Le montant total prévisionnel est fixé à 698 344.20 € HT, soit 838 013.04 € T.T.C.

Sur cette base, le plan de financement de l'opération se décompose comme suit :

• Plan de financement au 4 octobre 2014

Financeurs	Montant	Taux de subvention
Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC)	195 797.00€	23.36 %
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)	52 843.00 €	6.31 %
Conseil Général (contrat de territoire)	33 166.00 €	3.96 %
Conseil Général (fonds de solidarité territorial)	50 000.00 €	5.97 %
Pays des Vallons de Vilaine (programme LEADER)	30 000.00 €	3.58 %
Autofinancement	476 207.04 €	56.82 %
TOTAL	838 013.04 €	100.00 %

- **SUBVENTIONS.- FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION**

Les deux demandes de subventions des associations Vitagym et Sourire Malgache, qui n'avaient pu être étudiées par le Conseil Municipal du 29 août 2014. Concernant l'association Vitagym, il est proposé d'appliquer, comme pour les autres associations, la revalorisation de 1% décidée par le Conseil Municipal le 29 août 2014, soit une subvention 2014 de 1 007.46 € (58 licenciés x 17.37 €).

L'association Sourire Malgache a déposé une demande de subvention exceptionnelle de 500 € en vue de l'organisation de diverses manifestations pour fêter les 10 ans de l'association. Compte tenu du caractère caritatif de l'association, le bureau municipal réuni le 27 septembre 2014 propose d'allouer une aide de 200 € à Sourire Malgache. Après discussion, le Conseil Municipal propose de fixer la subvention exceptionnelle à Sourire Malgache à 300 €.

OUVERTURE DU RESTAURANT MUNICIPAL POUR LES PERSONNES AGEES

La municipalité envisage de donner la possibilité aux Lasséens de plus de 70 ans de venir prendre leur repas du mercredi midi (sauf vacances scolaires) dans le restaurant municipal, 5 bis rue de la Mairie, à compter du 5 novembre 2014 à 12h00 pour un tarif de 5.67 €.

Un transport pourra être mis en place, si besoin, avec l'aide de bénévoles qui pourront bénéficier du même tarif repas que les plus de 70 ans.

Les inscriptions seront à faire près de la mairie, soit en vous présentant à l'accueil, ou en téléphonant au 02 99 42 03 33 le mercredi matin de la semaine précédant votre repas.

En cas d'empêchement majeur, il vous suffira de prévenir le secrétariat de la mairie au 02 99 42 03 33 la veille du repas, ou au plus tard le matin même avant 10 heures (toutes absences non signalées seront facturées).

Les menus des repas seront planifiés sur 4 semaines, et disponibles à l'accueil de la mairie.

Pour tous renseignements complémentaires, ou proposition de bénévolat pour le transport, prendre contact avec Madame Marie-Annick GAUDICHE Conseillère Municipale en charge du CCAS



COMMÉMORATION DE LA GRANDE GUERRE

Le 1^{er} août 2014 à l'occasion du centième anniversaire de l'appel à la mobilisation générale pour la guerre de 1914 -1918, les anciens combattants de LASSY se sont réunis au monument aux morts.

Pendant la sonnerie du tocsin, les drapeaux ont été mis en berne. Un dépôt de gerbe a été déposé par le représentant de la mairie Monsieur LE MERLUS et le Président des anciens combattants. Une minute de silence a été respectée, puis Monsieur LE MERLUS a lu l'historique de cet appel à la mobilisation et c'est une jeune fille de 16 ans et un garçon de 13 ans qui ont nommés les 20 noms des combattants qui ont perdu la vie pendant cette terrible guerre.

Merci à ceux qui se sont réunis autour du Monument à cette occasion.

Le Président

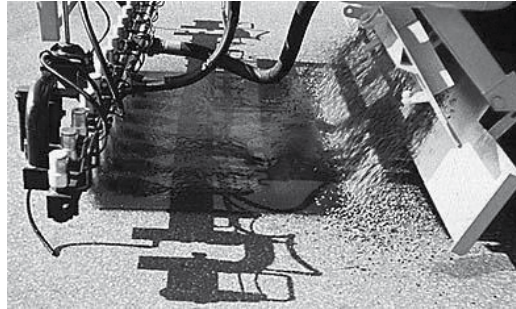


LA VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

Entretien des routes

Le « point-à-temps » (gravillonnage des routes pour reboucher les nids de poule) a été réalisé courant septembre.



Fauchage des fossés :

Le fauchage d'automne va avoir lieu courant novembre. Il s'agira cette fois d'un fauchage total des versants du fossé (fossé et talus) ainsi que de l'accotement (partie enherbée sur le bord de la chaussée). Le fauchage de printemps ne concernait que l'accotement du fossé (partie enherbée sur le bord de la chaussée) Cette pratique s'appelle « le fauchage raisonné » et a pour but de préserver la faune et la flore et d'éviter l'érosion des sols.



Espace intergénérationnel

L'attribution des marchés publics, concernant la construction du bâtiment qui abritera la future médiathèque et l'animation jeunesse, ont été notifiés aux entreprises. Les travaux devraient donc commencer fin novembre – début décembre. Le bâtiment devrait être livré en septembre 2015.

ETAT CIVIL

- Décès : Mme HAMELIN Marie le 23 septembre 2014



- Avis de naissances : 6

(Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile.)

- Mariages : 6

- CASTEL Didier & MONNIER Séverine
le 23 août 2014

- LOHRO David & LAMARA Anne Sophie
le 30 août 2014

- COURANS Mickael & BARTHELEMY Sandra
le 20 septembre 2014

- LEBIGOT David & OLLIVIER Fanny
le 04 octobre 2014

- LARCHER Jeremy & SAGNIMORTE
Nolwenn le 11 octobre 2014

- DAUCE Olivier & DANIEL Alexandra
le 18 octobre 2014



CASTEL Didier & MONNIER Séverine



COURANS Mickael & BARTHELEMY Sandra



OLLIVIER Fanny & LEBIGOT David



SAGNIMORTE Nolwenn & LARCHER Jeremy



DAUCE Olivier & DANIEL Alexandra



*Didier le Chénéchal Maire de LASSY,
Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
invitent tous les lasséennes et lasséens à venir
salle Joseph Legendre le samedi 17 janvier 2015 à 18h
à l'occasion des vœux de la municipalité pour la nouvelle année.*

LA VIE ECONOMIQUE

LETRE OUVERTE À L'ATTENTION DES LASSÉENS

— AVEC MES COMMERCANTS, JE SUIS ACTEUR DE LA VIE DE MA COMMUNE

Lasséennes, Lasséens,

Dans le but de vous satisfaire, les commerçants et artisans de la commune vous informent que leurs magasins sont ouverts 6 jours sur 7 de 7h00 à 19h30.

Christian CALVAR prépare chaque jour une deuxième fournée de pains chauds à 17h00 avec la possibilité de commander votre pain pour le soir au 02.99.42.08.76

Sylvie BAYON vous coiffe, messieurs, du mardi au vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 16h00 ;

Christine THOMAS vous reçoit au Sympathic bar de 7h00 à 19h30 (sauf le mercredi).

Le commerce de proximité, c'est d'abord un contact avec un artisan capable de vous parler de ses produits (origines des produits, savoir faire, conseils) mais c'est aussi le tissu économique qui empêche nos bourgs de devenir des cités dortoirs dans lesquelles les habitants ne se croisent plus à la boulangerie ou au marché.

Les commerçants sont aussi des acteurs importants pour la formation professionnelle, notamment en initiant de jeunes apprentis.

Si l'on ne veut pas voir disparaître nos commerces de proximité, il est nécessaire que les habitants de ces petits bourgs, fassent vivre ces commerces en s'y rendant.

Pourquoi acheter sa baguette sur une autre commune alors qu'elle ne coûte pas plus chère sur LASSY ?

L'avenir du commerce dans nos campagnes dépend donc de chacun d'entre nous. C'est en les faisant vivre que nous pourrions les maintenir et encourager les envies d'implantation de nouveaux commerçants sur notre commune.

Signatures

THOMAS Christine

CALVAR christian

Bayon Sylvie

L' ECHOPPE DU CANUT

Chaque vendredi soir, de 16h30 à 19h30, Loïc GUERILLON ouvre les portes de L'Échoppe du Canut et afin de vous satisfaire, il a élargi la gamme de produits issus de productions locales.

Vous trouverez donc les produits suivants :

Produits laitiers	Viandes	Boissons	Divers
Fromage	Volailles	Jus de pomme	Œufs
Yaourts natures ou aux fruits	Agneau*	Cidre	Terrines de volailles
Fromage blanc	Porc*	Bière	Miel
Crème fraîche	Bœuf*	hydromel	Confitures
beurre			tisanes

*disponibilité selon abatage voir avec Loïc GUERILLON



LE MARCHÉ

• **Vendredi soir (16h00-19h30) Place St Martin**
Philippe RABADEUX vous propose une large gamme de légumes bio, Guillaume LARCHER, producteur de la commune, vous fera découvrir ses spécialités de fromages de chèvres et Cédric LAMBALLAIS, coutelier, est à votre disposition pour l'affutage de toutes lames (couteaux, lames de tondeuse, cisailles, haches...).

• **Mardi soir**
CROCOPIZZ vous accueille sur le parking de la mairie à partir de 18h30.



• **Mercredi soir**
Sur la place St Martin, Elodie, vous propose des crêpes et des galettes à partir de 16h30.

UNE NOUVELLE COUTURIÈRE À LASSY

Marion LE NEZN est styliste modéliste et crée des vêtements sur mesure, robes de mariée et accessoires. Elle fait également des retouches.

Ses créations seront exposées à RENNES, place Hoche sous chapiteau chauffé avec 38 autres artisans de l'association « Rennarts » du 29 novembre au 24 décembre de 10h00 à 19h00 tous les jours de la semaine.

Coordonnées : Marion LE NEZN
17 allée du ménissé - 35580 LASSY
Tél : 06.78.11.63.86 - Mail : m.lenezn@wanadoo.fr





NOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La mise en réseau des 7 bibliothèques du canton a permis un accroissement important du nombre de prêts. Vous êtes de plus en plus nombreux à profiter des services de la bibliothèque. Votre carte d'adhérent vous permet d'emprunter dans les médiathèques de Baulon, Bourg-des-Comptes, Goven, Guichen, Guignen, Lassy et Saint-Senoux.

De nouvelles têtes à la bibliothèque municipale :

L'équipe de la bibliothèque a le plaisir d'accueillir quatre nouveaux bénévoles qui vont mettre leur énergie, leur bonne humeur et leur sens de l'accueil au service des adhérents. **Bienvenue à Marie-Claude, Marine, Soilhat et Thierry !** Ils ont été bien avisés de rejoindre l'équipe maintenant car ils pourront ainsi prendre le temps de découvrir tous les aspects du travail des bénévoles et seront ainsi fin prêts lorsque la nouvelle médiathèque sera construite.



« Tout-petits moments à nous », animations pour les plus petits :

Pour les 0-3 ans, dès le 4 novembre, reprise de ces moments privilégiés d'animation pour les petits. Très attendus des bouts-de-choux, de leurs parents et/ou des assistantes maternelles. Il est nécessaire de s'inscrire car on ne peut accueillir que 12 enfants à chaque séance.

Deux types d'animation sont proposés : les séances **d'éveil musical** sont animées par un intervenant de Musicole. Elles permettent aux enfants de découvrir les sons, les instruments de musique... Les séances intitulées **Histoires pour nous** permettent aux enfants d'écouter des récits et de reprendre des comptines.



Le **dimanche 7 décembre à 16 h 00**, à la salle Joseph Legendre, **« Le chercheur d'air »**

Animé par **la compagnie des rOnds dans l'eAu**.
Spectacle gratuit, sur réservation.

Bilan de l'animation « Livres Voyageurs » de l'été : 32 livres sont partis en voyage.



32 livres sont partis en voyage avec la complicité des adhérents de la bibliothèque. Certains d'entre eux nous ont donné de leurs nouvelles. Après une étape à Aubigné (35), *Le Poil et la Plume* d'Any Duperey a préféré le soleil de la Normandie, il a été aperçu sur la plage de Jullouville (50). *Gatsby le Magnifique*, de F. Scott Fitzgerald, quant à lui, continue son tour de la région rennaise. *Le Passager* de J.C. Grangé a été vu en Loire-Atlantique... Le livre géant qui trône devant la bibliothèque a également voulu se dégourdir les jambes. Il est cependant parti beaucoup moins loin... Christine, du Sympathic Bar, a eu la surprise de le retrouver devant son établissement un matin. Ses compagnons d'un soir, qui ne manquent pas d'humour, lui ont donné l'occasion de voyager !

Contact et horaires :

Bibliotheque.lassy@wanadoo.fr
Tel. 02 99 42 02 87

Ouverture :

Mardi de 16 h 30 à 18 h 15

Mercredi de 15 h 00 à 18 h 00

Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Ou sur le portail du réseau des bibliothèques:
<http://www.mediatheques-est.vhbc.fr>

La rentrée littéraire :

Courant novembre, vous pourrez découvrir les dernières acquisitions. Sans vouloir dévoiler tous les titres, il se murmure que les lecteurs pourront se plonger dans les mots ciselés par des auteurs tels que Beigbeder, Adam ou encore Foënkino... Alors, n'hésitez pas. Dès le seuil de la bibliothèque franchi, pensez à jeter un coup d'œil à votre droite vers le rayonnage qui présente les nouveautés !



Les nouveaux rythmes scolaires et la bibliothèque :

De septembre à décembre, les élèves de **CM2** se plongent dans l'histoire des premiers hommes. A travers l'œuvre de Auel, Le clan de l'ours des cavernes, ils découvrent l'histoire de Ayla. Anne Debray propose une lecture de son adaptation de l'œuvre suivie d'un atelier de récréation du langage des hommes de Néanderthal et de Cro-Magnon.

De janvier à avril 2015, les élèves de **CE2** partiront à la découverte d'une civilisation lointaine. Mais chut ! Laissons-leur la primeur de la destination !...

D'avril à juin, ce sont les élèves de **CM1** qui seront, à leur tour, accueillis à la bibliothèque.



6^e édition, Les «Arts2rues» reviennent le 6 juin à Lassy !

Je tenais à remercier à nouveau toutes les personnes, les associations, et, les bénévoles qui ont participé le 1^{er} juin 2014 à cette fête communale, c'est tous les ans une nouvelle aventure mais lourde en investissement pour ceux qui se donnent à cet évènement. Alors je souhaite crier :

**« Oyé Oyé braves gens, messires, gentes dames, damoiselles et damoiseaux,
Prêtez moi votre oreille pour ouïr que besoin nous avons de tous pour réussir cette fête.**

Venez prendre part, que vous soyez citoyens, bénévoles dans une association ou que vous ayez envie de devenir bénévole pour ce festival, le peu de votre temps donné à cet évènement sera une richesse pour sa réussite. Si bonheur nous apportons aux petits comme aux grands, nous le ferons ensemble et grâce à vous !!!!!

**Une première réunion aura lieu le Mardi 2 Décembre à 19h à la mairie.
Venez nous rejoindre, vous y serez les bienvenus.»**

Véronique Le Duc

LA VIE PRATIQUE

16 ANS, SE RECENSER, UN ACTE CITOYEN

Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile, et ce entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.



Se faire recenser dans les délais permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC, ex-JAPD) et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT
16
ANS !**
**PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

NOUVELLE MODALITÉ POUR UN RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE CONDUIRE

A compter du 01/09/2014

**En cas de perte, de vol ou de destruction
de votre permis de conduire ...**



**vous devez joindre à votre demande
de renouvellement
un timbre fiscal de 25 euros.**

Vous pouvez l'acheter soit dans un bureau de tabac, soit au guichet d'un centre des finances publiques, d'une trésorerie, ou d'un service des impôts des entreprises (SIE).



- La liste des pièces à fournir et le formulaire de demande sont disponibles sur le site www.ille-et-vilaine.gouv.fr
(Rubrique : Vos démarches - Permis de Conduire - Visites médicales)

- Pour le suivi de la fabrication du titre, s'inscrire sur le site www.permissedeconduire.ants.gouv.fr

Loi de finances rectificative pour 2014

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur points via le site : www.telepoints.info Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelque soit la catégorie.

Les stages de sensibilisation au risque routier, dit «stages de récupération des points» sont un RDV citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Lassy. l'accès direct en temps réel aux places de stages de votre région est désormais disponible. Ces informations ont un lien internet :

www.permissapoints.fr

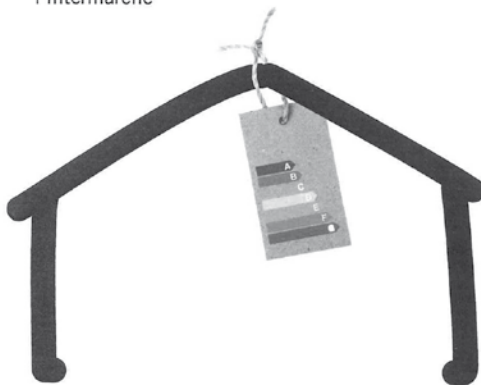
LUTTE CONTRE LA PRÉCARISATION ÉNERGÉTIQUE

Et si ma facture
d'énergie diminuait ?

En explorant un logement miniature, venez découvrir des trucs et astuces pour économiser l'eau et l'énergie.

Vous pourrez aussi faire le point sur vos consommations, apprendre à déchiffrer vos factures pour les faire diminuer...

- **Le 7 novembre de 14h à 18h30 à Guichen** à l'Espace Galatée, rue du Commandant-Charcot
- **Le 20 novembre de 14h à 18h30 à Maure-de-Bretagne** au Chorus, rue du Stade
- **Le 27 novembre de 14h à 18h30 à Bain-de-Bretagne** à la salle du Clos des Cerisiers, rue du Four dans le lotissement en face de l'Intermarché



Octobre 2014 - AEP 0914-002



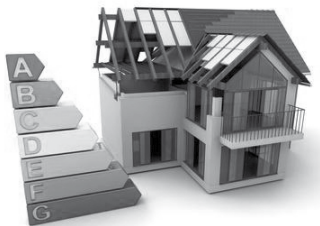
- Agence départementale du pays des Vallons-de-Vilaine
- CDAS du pays de Guichen
- CDAS du Semnon

Entrée gratuite, sans réservation, ouverte à tout public

En partenariat avec :

Clés de Fa...

Ille-et-Vilaine, la vie à taille humaine



SERVICE D'AIDE A DOMICILE LORHO-NETT



Mme Lorho Anne-Sophie a débuté son activité d'aide à domicile sur la commune de Lassy et les environs. Après une longue expérience dans ce domaine au service d'une grande enseigne d'aide à la personne, elle vous propose ses services pour diverses tâches du quotidien telles que le ménage, l'aide à la toilette, la garde d'enfants, l'accompagnement pour les sorties telles que les courses. Ses prestations sont déductibles des impôts à hauteur de 50%.

Elle se tient bien sûr à votre disposition pour toutes les questions que vous vous posez au 06.42.50.30.88.





NUMEROS D'URGENCE

- 15 Samu (depuis un téléphone fixe) • 17 Police
- 18 Pompiers • 112 (appel d'urgence européen)
- 119 Enfance maltraitée
- Gendarmerie Nationale – Guichen : 02 99 57 01 02
- Urgences pédiatriques et gynéco-obstétrique : 02 99 28 43 21
- Maison médicale : Rue Bonabry, Messac. 02 99 92 36 94
- Pharmacie de garde 24h/24 – 0,34€ TTC/min. : 3237
- Cabinet d'Infirmières (Lassy) : 09 60 51 89 53 ou 06 73 40 86 50
- Centre Hospitalier Pontchaillou : 2 rue Henri Le Guillou, Rennes. 02 99 28 43 21
- Centre Anti-Poison : 02 99 59 22 22
- SOS femmes battues : 3919
- Alcool Info Service : 0 980 980 930
- Drogues Info Service - 7j/7 de 8h à 20h. Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. 0800 23 13 13
- Ecoute Cannabis – 7j/7 de 8h à 20h. Appel anonyme – coût d'un appel local depuis un poste fixe : 0811 91 20 20
- S.P.A. (Société Protectrice des Animaux) d'Ille et Vilaine : 02 99 59 32 74. Perte d'un animal : CHENIL SERVICE : 02 99 60 92 22
- E.r.D.F. – Urgence Dépannage Electricité : 09 72 67 50 35

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

- Mairie de Lassy : 02 99 42 03 33 / Fax : 02 99 42 17 18
Email : mairie.lassy@wanadoo.fr / Site Internet : www.lassy35.fr
- Espace Jeunes Lassy : 5 Place de la Mairie. Contact Camille PASCAL-SZRAGGEN, Tel. 06 83 08 15 76
- Ecole Camille Claudel : 7, rue de la Mairie, 35580, Lassy. Tel. : 02 99 42 02 71
- Déchetterie : du 1^{er} avril au 31 octobre : lundi, mercredi de 14h à 18h – vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Du 1^{er} novembre au 31 mars : lundi, mercredi de 14h à 17h – vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. SMICTOM (Ordures ménagères) : 02 99 57 04 03
- CCAS – Marie-Annick GAUDICHE. Tél. 02 99 42 07 80
- Bibliothèque Municipale 02 99 42 02 87 Email : bibliotheque.lassy@wanadoo.fr
- Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) – Siège social Maison Intercommunale, ZA La Lande Rose – BP 88051 - Guichen. Tel. 02 99 57 03 80
- Pays des Vallons de Vilaine – ZA La Lande Rose 12 rue Blaise Pascal – BP 88051 – Guichen. Tél. 02 99 57 08 73
- Conseil Général d'Ille-et-Vilaine – 1 av. de la Préfecture 35042 Rennes. Tel. 02 99 02 35 35
- Point Accueil Emploi: 26 rue du Cdt Charcot, Guichen : 02 99 57 00 09
- Le RESO (Réseau Emploi Services Orientation), Mission Locale, Information Jeunesse : 26 rue du Cdt Charcot, Guichen : 02 99 52 08 91
- Musicole – Ecole de musique – Guichen : 02 99 57 36 97
- Office Cantonal d'Animation Sportive : 02 99 57 30 60

ASSISTANTES MATERNELLES LASSY

- Patricia BAILLY, La Chevalaye. Tel. 02 99 57 34 70
- Karine BRIAND, 2, rue Leteil. Tel. 02 99 42 04 13
- Sylvie CAUVIN, Les Landes de Canut. Tel. 02 99 42 08 35
- Sterenn CLOTEAU-LECHESNE, 5 allée de la Noë. Tel. 0299 34 67 52 / 06 69 25 26 10
- Claire DIOTEL, 4 les Landes de Canut. Tel. 02 99 42 10 57 / 06 69 67 72 54
- Agnès ENSAULT, 17 rue de la Touchette. Tel. 02 99 42 04 97
- Yvette ETIENNE, La Chapinais. Tel. 02 99 42 09 18
- Claudine FONTAINE, 10 rue du Presbytère. Tel. 02 99 42 14 13
- Cécile FOUQUART, Les Landes de Canut. Tel. 06 25 33 76 66
- Martine GOUGEON, La Touchette. Tel. 02 99 42 02 56
- Emilie GUY, 252 La Pilais. Tel. 02 99 77 70 18
06 62 26 16 10
- Laëtitia JOSSE-VAUVEL, 6 allée des Chênes. Tel. 06 74 75 51 13
- Isabelle LA PLAINE, Les Quatre vents. Tel. 02 99 42 15 08
- Catherine PAIREL, 4 allée des Chênes. Tel. 02 99 42 14 78
- Margareth PARIS, 4 rue Nominoë. Tel. 02 23 61 10 12 / 06 29 57 28 52
- Angéline POUPART 5 place Saint Martin. Tel. 02 99 42 11 62
- Catherine ROQUAIS, La Petite Olivrais. Tel. 02 99 42 02 17
- Véronique SARTORATI, 282 La Pilais. Tel. 06 51 52 54 45 / 02 99 42 04 09
- Manuelle SMAÏLI, 3 allée de la Pommeraie. Tel. 02 99 42 28 52

COMMERCES ET MARCHES

- Bar -Tabac « LE SYMPATHIC BAR » : Mme Thomas, 2 rue de la Mairie, Lassy. Tel. 02 99 32 31 37
- Boulangerie « LE FOURNIL DU CANUT » : M. Calvar, 2 rue P.M Josse, Lassy. Tel. : 02 99 42 08 76
- Coiffeur pour hommes – « SYLVIE COIFF » AU MASCULIN, Mme Bayon, 12 rue P.M. Josse, Lassy. Tél. : 02 99 42 14 57
- Commerce partagé « L'ECHOPPE DU CANUT » : ouvert chaque vendredi de 16h30 à 19h30.
- « CROCOPIZZ », Pizzas, fish and chips, chaque mardi, à partir de 17h sur le parking de la Mairie. M. Monclin. Tél. 06 10 78 29 25
- Guillaume LARCHER, producteur de fromages de chèvre, Tél. : 02 99 92 04 42
- « LA GALETTE D'ELODIE » : chaque mercredi après-midi, Place Saint-Martin, Lassy. Tél. : 06 85 13 72 61
- Petit marché chaque vendredi après-midi sur la place (légumes, fromages, viandes...)
- TAXI MIKE, pour tous déplacements, 7j/7, 24h/24. M. Sabella. Tél. : 06 74 65 02 79 ou 02 99 42 13 13

Un oubli est toujours possible, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous le faire connaître, merci à vous.

Rythmes scolaires



L'école publique «Camille Claudel» accueille 194 élèves, répartis en 8 classes. Le nombre important d'élèves démontre la jeunesse de notre population. Le directeur Mr Georges Guenharo, a du temps dédié à sa mission de direction le vendredi. Pour une Inscription, il est demandé de passer à l'école munis du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Il est préférable de passer le vendredi, jour de décharge pour le directeur, ou de prendre rendez-vous.

• L'Équipe pédagogique et la répartition des enfants en effectifs 2014/2015 :

- PS-MS : Maeva AULAGNER : 21 élèves
- PS-MS : Françoise CARVAL : 21 élèves
- GS : Laurence LE METAYER : 22 élèves
- CP : Alexandra ROUGE : 26 élèves
- CP-CE 1 : Céline LE PICARD : 26 élèves
- CE 1 - CE 2 : Christine MEIGNEN-RICHARD : 26 élèves
- CE 2 - CM 1 : Georges GUENHARO : 25 élèves
- CM 1 - CM 2 : Hélène DESERT : 27 élèves

• Le personnel encadrant est composé de 4 Atsem : Jocelyne Damant, Peggy Micault, Martine Kermorgant et Sandrine Panaget.



Les priorités de la municipalité : La stimulation du goût, la qualité des produits achetés aux producteurs locaux, des menus variés, équilibrés et qui tiennent compte de la saisonnalité. Le tout dans un cadre agréable.



La garderie de Lassy se situe dans le même bâtiment que le restaurant scolaire à côté de l'école.

L'accueil à la garderie

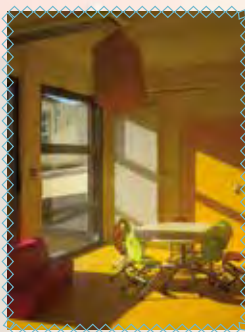
• Les horaires

- le matin de 7h15 à 8h50 (pour des raisons d'organisation et de sécurité veuillez déposer les enfants à 8h40 dernier délais en salle de garderie).
- l'après-midi de 16h30 à 18h45

• Les tarifs (en vigueur au 1/09/2014)

Forfait mensuel *	43.60 €/mois
Forfait matin	9.60 €/semaine
Forfait soir	9.90 €/semaine
Occasionnel	0,76 €/demi-heure

• Les locaux



Menu du 13 octobre au 21 novembre 2014

	Semaine Gallo Sem. du 13 au 17 octobre	Sem. du 3 au 7 novembre	Sem. du 10 au 14 novembre	Sem. du 17 au 21 novembre	
LUNDI	Salade de maïs Jambon braisé AL Frites Fruit de saison AL	Rillettes Couscous au bœuf semoule fruit de saison	Bouillon à l'alphabet Sauté de veau Purée de pomme de terre Yaourt nature sucré AL/AB	Potage de légumes Pilons de poulets Coquillettes AB Poires au chocolat	MEMO L'équipe de restauration vous souhaite de bonnes vacances du 18 octobre au 2 novembre
	Céleri rémoulade Cuisse de poulet Fusilli AL/AB Compote de pommes Pain AL	Carottes râpées Penne à la carbonara Glace	Pas d'école	Salade de coleslaw pot au feu et ses légumes Saint Paulin Fruit de saison	Semaine du Pays Gallo : du 13 au 17 octobre
	Quiche Lorraine Rôti de bœuf Choux Bruxelles Camembert Crêpe sucrée	Soupe à citrouille AB Filet de poisson Brunoise de légumes Flan pâtisier	Salade d'avocat Pizzas au jambon Fruit de saison	Kiwi tartiflette Salade verte AB Yaourt aux fruits	Salade normande* : chou blanc AB, noix, pommes, jambon
	Bouillon aux vermicelles Blanquette de veau Carottes Crécy Yaourt nature sucré AL/AB	Asperge Saucisse Haricots blanc Fromage frais AB Fruit de saison	Betterave rouge Hachis parmentier Salade verte AL Brie Crème vanille	Terrine bretonne Pavé de poisson Riz créole Tome AB Fruit de saison	AB : Agriculture Biologique AL : Agriculture locale
MARDI	Salade de chèvre AL/AB Filet de poisson Riz pilaf Fruit de saison	Salade AB normande* Émincés de dinde épinards, pomme de terre vapeur Fromage blanc aux fruits	Salade de perle de Savoie Filet de poisson Duo de carottes/courgettes Fruit de saison AB	Taboulé Steack haché de veau Brocoli/romanesco Fromage blanc sucré AL/AB	
MERCREDI	Salade de chèvre AL/AB Filet de poisson Riz pilaf Fruit de saison	Salade AB normande* Émincés de dinde épinards, pomme de terre vapeur Fromage blanc aux fruits	Salade de perle de Savoie Filet de poisson Duo de carottes/courgettes Fruit de saison AB	Taboulé Steack haché de veau Brocoli/romanesco Fromage blanc sucré AL/AB	

* A partir du 2^e enfant de la même famille utilisant ce service périscolaire, une diminution des tarifs de 10 % est accordée pour le forfait mensuel.



Un projet d'investissement de la municipalité pour équiper l'école de matériels informatique et numérique a été voté. Un budget de 10 000 euros a été provisionné pour l'achat d'un tableau numérique inter actif , d'ordinateurs et d'équipement mobile pour permettre aux professeurs des écoles de travailler avec les enfants avec des outils adaptés à la nouvelle génération.



«Orchestre à l'école» projet intercommunal soutenu et financé en partie par la municipalité, Le 13 Octobre, moment important que celui de la remise des instruments à corde aux enfants en présence des parents, des représentants de Musicole avec son directeur Mr JEAN et le coordinateur du projet Nicolas Tirmarche, et, de Mme Le Duc Véronique adjointe à la mairie de Lassy déléguée à la Culture. Merci à Mr Guénharo le directeur de l'école d'être partie prenante dans ce projet car il va devenir apprenti musicien au violon comme les élèves de sa classe. Vous pourrez les entendre jouer en public début 2015 lors de l'inauguration du Totem début qui trône d'ores et déjà devant l'école.



Les temps d'activités périscolaires (TAP)

Les TAP sont proposés le **mardi** et le **vendredi** de 15h15 à 16h30. Ces temps d'activités sont **dirigés par la commune**. Ils nécessitent **une inscription au préalable obligatoire**. Les inscriptions se font **pour un trimestre entier, ces activités sont gratuites et facultatives**. (Attention : l'inscription de votre enfant est valable pour tout un trimestre. Tout enfant non inscrit ne pourra intégrer les TAP, il sera donc sous votre responsabilité.). **En cas d'absence de votre enfant aux TAP, il est important de prévenir par téléphone ou par courriel le coordinateur dès que possible.**

Les TAP fonctionnent sur **trois trimestres** (Septembre/Décembre, Janvier/Mars et Avril/Juin), ils sont encadrés soit par des intervenants privés, associatifs, soit par du personnel communal.

Cycles	Groupes	Jours	Septembre/Décembre	Janvier/Mars	Avril/Juin
Cycles 1	Groupe 1 CP	Mardi	Musique	Multisports	Activités libres
		Vendredi	Art Plastique	Activités manuelles	Cuisine
	Groupe 2 CP	Mardi	Activités libres	Bibliothèque	A définir
		Vendredi	Cuisine	Musique	Art Plastique
Cycles 2	Groupe 3 CE1	Mardi	Multisports	Musique	Bibliothèque
		Vendredi	Activités manuelles	Cuisine	Activités libres
	Groupe 4 CE2	Mardi	Cuisine	A définir	Multisports
		Vendredi	Musique	Art Plastique	Activités manuelles

Cycle 3	Groupe 5 CE2	Mardi	Art Plastique	Activités manuelles	Cuisine
		Vendredi	Multisports	Radio Laser	Musique
	Groupe 6 CM1	Mardi	Activités photos	Cuisine	Art Plastique
		Vendredi	Activités libres	Multisports	Radio Laser
Groupe 7 CM2	Mardi	Bibliothèque	Art Plastique	Musique	
	Vendredi	Radio Laser	Activités manuelles	Multisports	



Une rentrée marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Votre enfant va réaliser ce que l'on appelle un parcours lui permettant d'explorer et de bénéficier d'ateliers différents selon sa nature.

Emploi du temps à partir de l'année scolaire 2014-2015

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi
9h	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
12h					
13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
15h15	Classe	Classe	Accueil de Loisirs Les Bruyères BAULON	Classe	Classe
16h	APC ou GARDERIE payante	1h15 de TAP		APC ou GARDERIE payante	1h15 de TAP
16h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie
18h45					

* APC : activités pédagogiques complémentaires dispensées par les instituteurs
 * TAP : temps d'activités périscolaires proposés par la commune de Lassy et encadrés par des intervenants extérieurs et le personnel communal
 Mardi et vendredi : fin de la journée de classe à 15h15 pour ceux qui ne vont pas en TAP
 Lundi et Jeudi : fin de la journée à 16h pour ceux qui ne vont pas en Activités Pédagogiques Complémentaires

LA VIE ENFANCE-JEUNESSE

Pendant les vacances de la Toussaint, l'Espace Jeunes a été ouvert tous les jours de la semaine de 14h à 18h.

Une programmation avait été établie en amont, elle a été suivie et adaptée selon les demandes et envies des jeunes. Les jeunes ont semblés heureux des activités proposées, ils ont été contents de venir à l'Espace Jeunes pour s'y retrouver autour d'activités diverses et variées, une moyenne de 12 à 14 adolescents a ponctué les animations de la semaine.

Elodie, l'animatrice

Découverte

Bricolage

Adolescents

Animations

"ESPACE JEUNES" LASSY

PROGRAMME

Lundi 20/10	Mardi 21/10	Mercredi 22/10	Jedi 23/10	Vendredi 24/10	Samedi 25/10
Gamelle Géante	A votre Choix	Journée Multisport à Coven 10h-17h (112 places Max)	Création de Citrouilles volantes, Suivie d'un Concours de laïrcors	« Vendredi tout est permis »	« NOCTURNES » Ramènes tes baskets à 18h à Minuit
Lundi 27/10	Mardi 28/10	Mercredi 29/10	Jedi 30/10	Vendredi 31/10	Samedi 01/11
Atelier cuisine à jeux de société	Chasse au trésor	Atelier manuel créations multiples	A votre Choix	Tournoi Wii à Godter	Fermé

Ouverture du 20 au 31 octobre De 14h à 18h

11-17 ans

Contact : local jeunes 06.83.08.15.76, 5 place de la mairie 35580 Lassy

VACANCES TOUT SAINT 2014



Citrouilles volantes



Bracelets brésiliens



Poker

Sport

Activités
JEUNES



Jeux



Parcours de billes



Promenade en forêt

VIE ASSOCIATIVE

Nous souhaitons rappeler aux différentes associations Lasséennes, qu'il est possible de nous envoyer des articles concernant leurs activités, leurs événements afin de les promouvoir. Il vous suffit de déposer votre article manuscrit en mairie ou par version informatique à l'adresse : adjoint3.lassy@orange.fr. Nous soulignons que chaque association reste responsable des éléments qu'elle transmet à paraître dans le Lien. Concernant le calendrier d'envoi, nous vous renvoyons à la page 2 de chaque numéro.

APE 2014/2015 - BONNE RENTRÉE



Le bureau :

Présidente : Caroline Thibault
Vice-présidente : Claire Diotel
Secrétaire : Claire Le Priol
Trésorier : Marc Bellay

Les dates de l'année 2014/2015 :

- **15/11**: après-midi BOUM et soirée galettes/saucisses et crêpes.
- **Décembre** : une séance de cinéma offerte/élève.
- **28/03** : soirée cochon grillé ouverte à tous les Lasséens.
- **01/06** : participation aux « Arts 2 Rues »
- **27/06** : Fête de l'école, la tombola, des jeux pour les enfants, les enveloppes de la chance...

Les ventes de l'année

- **En Décembre** : vente de gavottes
- **En Mai** : vente de saucisson

Contact : Caroline Thibault
07 50 48 58 22 ou caro.thib@hotmail.fr

« ASSOCIATION DES TRAVAUX MANUELS : CHANGEMENT DE CRÉNEAU POUR LES COURS ENFANTS. »

Les ateliers bricolage proposés aux enfants (de 7 à 12 ans) ne peuvent plus avoir lieu le mercredi. Nous vous proposons donc de nouveaux horaires: un samedi sur deux, de 10h30 à 12h30, dans le local sous l'école. Les ateliers débuteront le samedi 20 septembre. Vous pourrez vous renseigner ou inscrire votre enfant lors de ce premier cours.

Mme Monnier-Castel Séverine 06 19 98 51 42

LE CLUB DES AJONCS

Club des Ajoncs
de Lassy



Manifestations de Novembre 2014 à Janvier 2015 :

- 1 – Club tous les 2, 4 et 5 jeudi du mois (belote, palets, marche suivi du goûter)
- 2 – Anniversaires le dernier jeudi du mois
- 3 – Goûter de Noël le jeudi 18 décembre 2014
- 4 – Assemblée générale le jeudi 15 janvier 2015

L'US LASSY, REMISE DES MAILLOTS

Dimanche 19 Octobre dernier, l'équipe séniors qui vient de monter en 2^{ème} division, jouait à domicile contre le club de Vezin. Mr Christian Calvar (2^{ème} à genou à droite sur la photo) artisan boulanger de la commune « Le Fournil du Canut » a profité de l'occasion pour remettre un nouveau jeu de maillot au club. Cette saison 2014/2015 voit un nombre de licenciés en croissance avec quelques 135 adhérents (90 jeunes, et 45 adultes); Date importante à retenir pour les bénévoles et joueurs de Lassy : la soirée foot du club le 24 janvier 2015.



FÊTE DE LA BIÈRE

La SOIREE OKTOBER FEST (FETE DE LA BIÈRE) le SAMEDI 11 OCTOBRE 2014 organisée par le Comité des Fêtes a été une belle réussite gourmande et festive.



ASSOCIATION LE PONT DE PIERRE

L'Association Le Pont de Pierres organise une exposition « KLEIN D'ŒIL »

Samedi **29 novembre** 2014 - 14 h 30 / 18 h 00

Dimanche **30 novembre** - 10 h 00 / 17 h 00

Salle Joseph Legendre (rue de la Mairie)

Exposition de :

- Cartes postales anciennes (CPA) de Catharina Klein & de
- Créations d'Art floral de Josiane MARQUET & Monique VIGNE

Cette exposition présentera une collection de Cartes Postales Anciennes (CPA), imprimées fin XIX^e, début XX^e, de l'illustrateur Catharina Klein. Peintre allemande. Catharina Klein a réalisé beaucoup de natures mortes (Voir ci-dessous quelques exemples) : composition de fleurs, de fruits, d'oiseaux, l'alphabet en fleurs, etc. C'est une artiste très appréciée et recherchée pour la qualité exceptionnelle de son œuvre. Les collectionneurs de ces cartes sont nombreux dans le monde.

Ces cartes seront exposées par thèmes dont une vingtaine sera déclinée en bouquets réalisés avec des éléments naturels : écorces, mousses, lichens, bois, fleurs, fruits sauvages, etc.



Série « Paris en fleurs »

Alphabet en fleurs

D'ŒIL KLEIN

Contacts :

Monique VIGNE, présidente de l'Association Le Pont de pierres
06 28 84 14 41 / 02 99 14 26 44 - gevigne@wanadoo.fr

**Prix de l'entrée : 3 euros
(gratuit - 12 ans)**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations salle Joseph Legendre le 6 septembre de 9h à 13h. Rencontres des Lasséens avec les associations et pot de l'amitié offert par la municipalité aux membres des associations présentes pour clôturer la matinée.



TÉLÉTHON 2014 À LASSY

Marie-Annick Gaudiche a besoin de vous pour renouveler **l'opération Téléthon « croissants et pains au chocolat »** à domicile le **dimanche 7 Décembre 2014**.

La Commune est divisée en 12 secteurs, pour les commandes le week-end du 28 au 30 Novembre 2014 et la distribution à domicile le dimanche 7 Décembre 2014.

Si vous avez 2 heures à donner, l'un des 2 week-end ou les 2 week-end, pour aider l'AFM à combattre la maladie, appelez Marie-Annick Gaudiche au 06.28.28.17.94 avant le 21 Novembre 2014 (date de la réunion de préparation). Pour que l'opération « croissants et pains au chocolat » puisse être organisée nous avons besoin de 24 bénévoles (2 par secteur).

Merci pour votre écoute et pour votre aide.

Téléthon 2014
MOBILISEZ-VOUS!



« LA GRIPPE CE N'EST PAS RIEN. ALORS JE FAIS LE VACCIN » POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Chaque hiver, la grippe saisonnière touche des millions de personnes en France. Elle peut entraîner des complications graves, particulièrement chez les personnes fragiles. Elle est responsable d'un nombre élevé de décès chaque hiver. Bon à savoir : le vaccin est disponible dès le mois d'octobre. N'attendez pas pour vous faire vacciner ! Il faut compter environ 15 jours entre la vaccination et le moment où l'organisme est protégé contre la grippe. Inutile donc d'attendre les premiers froids ou le début de l'épidémie pour se faire vacciner.

<http://www.sante.gouv.fr>



LE POINT SUR

RISQUES INFECTIEUX
> Vaccinations

Vaccination contre la grippe saisonnière



5 (fausses) idées reçues

Document élaboré le 14 octobre 2014

Idee reçue n° 1 : La grippe n'est pas une maladie grave. Faux !

La grippe est une maladie contagieuse qui guérit spontanément le plus souvent. Cependant, elle peut entraîner des complications sérieuses et être dangereuse chez certaines personnes fragiles. Elle est responsable d'un nombre important de décès chaque hiver, estimé en moyenne à environ 9 000 pour les seules personnes âgées de 65 ans et plus. Si vous êtes considéré comme une personne ayant un risque de développer des formes compliquées ou graves de grippe, il est recommandé de vous faire vacciner.

Idee reçue n° 2 : Le vaccin contre la grippe saisonnière n'est pas efficace. Faux !

Le vaccin n'assure pas une protection à 100 % et l'efficacité est moindre chez les personnes âgées. La vaccination réduit néanmoins les risques de complications et de formes graves. Les épidémiologistes ont estimé qu'elle permet ainsi d'éviter 2 000 décès chez les personnes âgées de 65 ans et plus et en éviterait davantage si la couverture vaccinale pour les personnes à risque était plus importante.

Idee reçue n° 3 : Le vaccin contre la grippe est dangereux. Faux !

Les effets indésirables des vaccins sont connus et il est bien plus dangereux d'avoir une grippe que de se faire vacciner. La plupart des effets secondaires locaux (douleur, inflammation au point d'injection) ou généraux (fièvre, malaise général) sont transitoires et bénins. Le risque de survenue d'effets secondaires graves liés au vaccin comme le syndrome de Guillain Barré reste très inférieur au risque de complications graves, directement liées à la survenue de la grippe elle-même, dont le syndrome de Guillain Barré.

Idee reçue n° 4 : Les traitements homéopathiques sont aussi efficaces que les vaccins contre la grippe. Faux !

Seuls les vaccins grippaux ont une efficacité démontrée dans la prévention de la grippe. Par conséquent, ils ne peuvent être remplacés par un traitement homéopathique.

Idee reçue n° 5 : J'ai été vacciné l'année dernière donc je n'ai pas besoin de me refaire vacciner cette année. Faux !

La composition du vaccin contre la grippe saisonnière est actualisée tous les ans car d'une année à l'autre, les virus qui circulent peuvent être différents. Le vaccin est dirigé contre les 3 types de virus qui ont le plus circulé durant l'hiver précédent et qui sont donc susceptibles d'être présents lors de l'hiver suivant. Ainsi, même si j'ai été vacciné l'année dernière, je ne serai peut-être pas protégé cette année. Je dois donc, me faire vacciner de nouveau contre la grippe saisonnière cette année, si je veux être protégé au mieux.



Sites Internet à consulter pour plus d'informations

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes :
www.sante.gouv.fr, dossier grippe saisonnière
Institut de veille sanitaire (InVS) :
www.invs.sante.fr

Haut Conseil de la santé publique :
www.hcsp.fr, rubrique avis et rapports
Assurance Maladie :
www.ameli-sante.fr/grippe-saisonniere.html



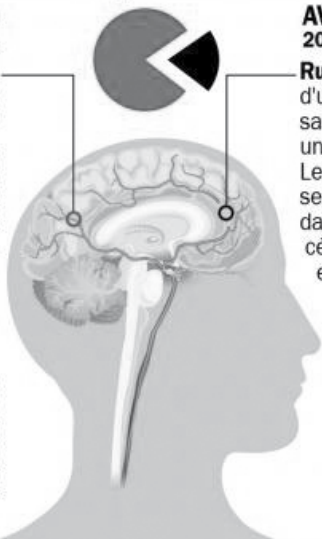
MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

AVC, LA GRANDE URGENCE MÉDICALE

Les accidents vasculaires cérébraux

2 types d'AVC

AVC ischémique
80% des cas
Obstruction
d'un vaisseau
sanguin par
un **caillot**,
réduisant l'afflux
de sang dans
une partie
du cerveau.



AVC hémorragique
20% des cas
Rupture
d'un vaisseau
sanguin, entraînant
une **hémorragie**.
Le sang peut
se répandre
dans le tissu
cérébral alentour
et l'endommager.

Conséquences possibles

- problèmes de vision
- paralysie ou faiblesse musculaire
- difficultés d'élocution
- perte de mémoire...

Environ
150 000
personnes
victimes d'AVC
chaque année
en France



1 personne sur 4 atteinte, décède dans un délai relativement court



1 personne sur 2 survit mais doit faire face à des handicaps plus ou moins importants



1 personne sur 4 en réchappe sans séquelles

Source: France AVC

La journée mondiale de lutte contre l'AVC (accident vasculaire cérébral), mardi 29 octobre, avait pour principal but de sensibiliser la population à une maladie largement répandue, mais encore méconnue. Les accidents vasculaires cérébraux sont la première cause de mortalité chez la femme en France avant le cancer, la troisième chez l'homme, la 1ère cause de handicap acquis de l'adulte, et la 2ème cause de démence après la maladie d'Alzheimer. Si l'AVC concerne toujours davantage les plus de 65 ans (les trois-quarts), on observe toutefois une augmentation chez des sujets plus jeunes. Les séquelles peuvent être multiples : motrices, intellectuelles, entraînant des risques de désinsertion sociale, des symptômes de dépression nécessitant une prise en charge, la mobilisation de nombreux professionnels et aidants familiaux...

L'Accident Vasculaire Cérébral, un réel problème de santé publique ! Agissons VITE !!!

AVC

Chaque minute compte !

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

CHAQUE MINUTE COMPTE



Si vous ressentez
brutalement
une **faiblesse**
d'un côté du corps,
une **paralysie**
du visage, du bras
et/ou de la jambe
une **difficulté**
à parler...

c'est peut-être
un AVC
Accident
Vasculaire
Cérébral

COMPOSEZ VITE LE



www.franceavc.com

SANTÉ PUBLIQUE

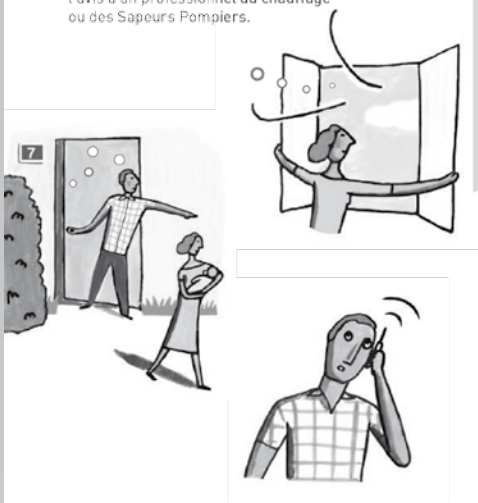
LE MONOXYDE DE CARBONE UN ENNEMI INVISIBLE

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours** :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations prescrites en lieux fermés (barbecues, poëuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



COMITÉ DE JUMELAGE DES COMMUNES DU CANTON : C-R-I-C

Vingtième anniversaire du jumelage des communes du Canton de Guichen avec Skerries : (Irlande)

Les festivités du vingtième anniversaire du jumelage des huit communes du Canton avec Skerries se sont déroulées du 14 au 19 août dernier à Skerries. Pas moins de 39 personnes des communes du Canton avaient fait le déplacement en bus puis car-ferry et encore bus. Le voyage, qu'il soit d'aller ou de retour, a été agréable et, si long qu'il fut, a permis aux participants de faire connaissance et de sympathiser.

Au programme :

- **Le 14 :** accueil au rugby club à 18H30 et répartition et repas dans les familles d'accueil.
- **Le 15 :** visite commentée du château et des jardins d'Ardgillan, pour les jeunes : sport. L'après midi tour de Skerries à pied et pour les jeunes chasse au trésor, puis le soir au moulin se Skerries inauguration d'une expo photo concoctée par trois photographes irlandais qui étaient venus dans le Canton en mai et deux photographes du Canton qui avaient fait le voyage inverse à la pentecôte. Grand succès !
- **Le 16 :** le matin, présentation illustrée des 20 ans de jumelage et pour les jeunes atelier théâtre et l'après midi ateliers danses traditionnelles irlandaises et bretonnes, broderie pour les adultes et jeux nautiques pour les jeunes. Soirée dessert avec jeunes musiciens et danseurs irlandais, sonneurs du Canton et danses bretonnes.
- **Le 17 :** Animation par nos musiciens et danses bretonnes à la sortie de la messe dominicale puis, défilé sous les drapeaux irlandais, français, breton, européen, et confirmation des engagements entre nos communautés sur Guichen way (allée du canton de Guichen). Après-midi : Jeux de boules. Puis réunion des deux comités et soirée officielle avec remise de cadeaux et discours.
- **Le 18 :** Visite touristique à Kilkenny et soirée pub avec musique et chants irlandais et musique et danses bretonnes.
- **Le 19 :** pour certains, matin visite de Dublin et départ vers le Canton à 16h00.

Température extérieure : autour de 14 degrés dans la journée et beaucoup de vent mais pas de pluie.

Température intérieure des participants : très chaleureux comme d'habitude.

Ce fut un réel moment de rêve et nous avons convenu de nous retrouver l'an prochain dans le canton pour le retour.



CONSTRUISEZ VOTRE PROJET PROFESSIONNEL AVEC LE PAE !

Vous recherchez une structure de proximité pour vous orienter, vous aider à mettre en place votre projet professionnel et trouver un emploi ? N'hésitez plus et adressez-vous au Point Accueil Emploi (PAE) !

Dans le cadre de sa politique de développement de l'emploi et de l'insertion professionnelle, Vallons de Haute Bretagne Communauté gère deux PAE sur le territoire : l'un à Guichen et l'autre à Maure de Bretagne. Contrairement aux idées reçues, il n'est pas nécessaire d'être demandeur d'emploi pour bénéficier des conseils des animatrices spécialisées : l'accueil, avec ou sans rendez-vous, est ouvert à tout public.

Les missions du PAE sont diversifiées et en font la juste structure pour toute information sur l'emploi et la formation, tant au niveau local que national. En s'appuyant sur un solide réseau de partenaires (tels que la Mission locale, les associations intermédiaires, le Pôle emploi...) ainsi que sur une documentation à jour (sur les métiers, les dispositifs, les mesures pour l'emploi...) les animatrices peuvent informer, puis orienter chaque personne vers l'interlocuteur ou l'organisme correspondant à ses besoins. Un accompagnement personnalisé individuel peut-être mis en place et permet à chacun d'être suivi durant son parcours d'insertion professionnelle, de la définition de son projet jusqu'au retour à l'emploi, en passant par la recherche d'une formation, l'aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation et la préparation de l'entretien.

Investi dans son rôle d'intermédiaire entre les entreprises et les personnes en recherche d'emploi, le PAE dispose des offres d'emploi, participe à des visites d'entreprise, assiste les employeurs dans leurs recrutements et co-organise des ateliers et forums de l'emploi avec les acteurs du territoire.

Marina Le Calvez – chargée de communication



Michel Le Page, vice-président au développement économique et à l'emploi, en compagnie des deux animatrices du PAE de Guichen, Catherine Pousanoff et Isabelle Lebourdais, dans les locaux du Réso.



Contacts

2 lieux d'accueil pour le PAE :

Au Réso – 26 rue du Commandant Charcot à Guichen – Tél. : 02 99 57 00 09

A la Maison du développement - 8 rue du Frère Cyprien à Maure de Bretagne. Tél : 02 99 92 46 90

Horaires d'ouverture : Sans rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Accueil sur rendez-vous les après-midi

Une réunion est organisée une fois par mois au Réso pour présenter les services du PAE et ses partenaires.

ADS : Accompagner tout en préservant l'autonomie

7 salariées d'ADS et la formatrice
Mme Le Troquet Johanna du CLPS



L'association de services à la personne, ADS présent sur le canton de Guichen depuis près de 15 ans, propose des prestations de ménage, repassage, garde d'enfants, accompagnement de personnes âgées...

L'association s'appuie sur la régularité de ses prestations avec des plannings fixes et des salarié(e)s permanent(e)s chez les usagers ; sur la qualité de ses services avec la mise en place de formations et une ancienneté de plus de 7 ans. ADS souhaite renforcer ses services auprès d'un public en perte d'autonomie, pour cela 7 salariées volontaires ont suivi un module sur « la personne et le vieillissement » et pourront ainsi utiliser leurs acquis auprès de ce public.

En améliorant et en diversifiant le savoir-faire de ses intervenants, ADS propose une nouvelle prestation de qualité auprès de personnes plus fragiles et vous présente ses vœux pour l'année 2014.

Pour toutes demandes de renseignements sur nos services et sur les déductions fiscales, contactez-nous au 02.99.57.39.87

CLIC DES 4 RIVIÈRES



Communiqué de presse



Personnes en situation de handicap : votre avenir professionnel

Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé (RQTH) et Orientation Professionnelle (ORP) : La Maison Départementale des Personnes Handicapées répond à vos questions...

A l'occasion de la semaine nationale pour l'emploi des personnes handicapées, le CLIC des 4 Rivières et la MDPH d'Ille et Vilaine organisent un temps d'information gratuit et ouvert à tous.

Il s'agira de présenter l'intérêt d'une RQTH et les différentes orientations professionnelles possibles pour les personnes salariées ou demandeurs d'emploi en situation de handicap. Après une intervention par les membres de l'équipe d'évaluation de la MDPH, les différents partenaires du domaine de l'insertion professionnelle présenteront leurs services, à savoir : Mission locale, Point Accueil Emploi, Mode d'emploi, Chantier d'insertion, Association Notre avenir et Cap emploi.

Il vous sera ensuite possible d'échanger individuellement avec les professionnels présents.

Cette rencontre se tiendra le :

Mardi 25 novembre à 14h30

Salle du Clos des Cerisiers (près du parking de la gare routière), rue du Four – 35470 Bain de Bretagne

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter le CLIC des 4 Rivières – Antenne MDPH au 02 99 52 01 59, 26 rue du Commandant Charcot - 35580 Guichen.

ÇA S'EST PASSÉ À LASSY



Tournoi de palets

1^{er} challenge de palets de la vallée du Canut le 6 Septembre à LASSY

Des équipes à pied d'œuvre et de nombreux lots ont récompensé les vainqueurs, ce fut une belle journée !



*Le repas de nos aînés
au rythme de la musique
et des chansons*



*Vide grenier
réussi !*

Le 14 septembre, le vide grenier a rencontré un vif succès à Lassy : soleil et bonnes affaires étaient au rendez-vous des chineurs et badauds.



EXPOSITION

KLEIN D'ŒIL

29 30

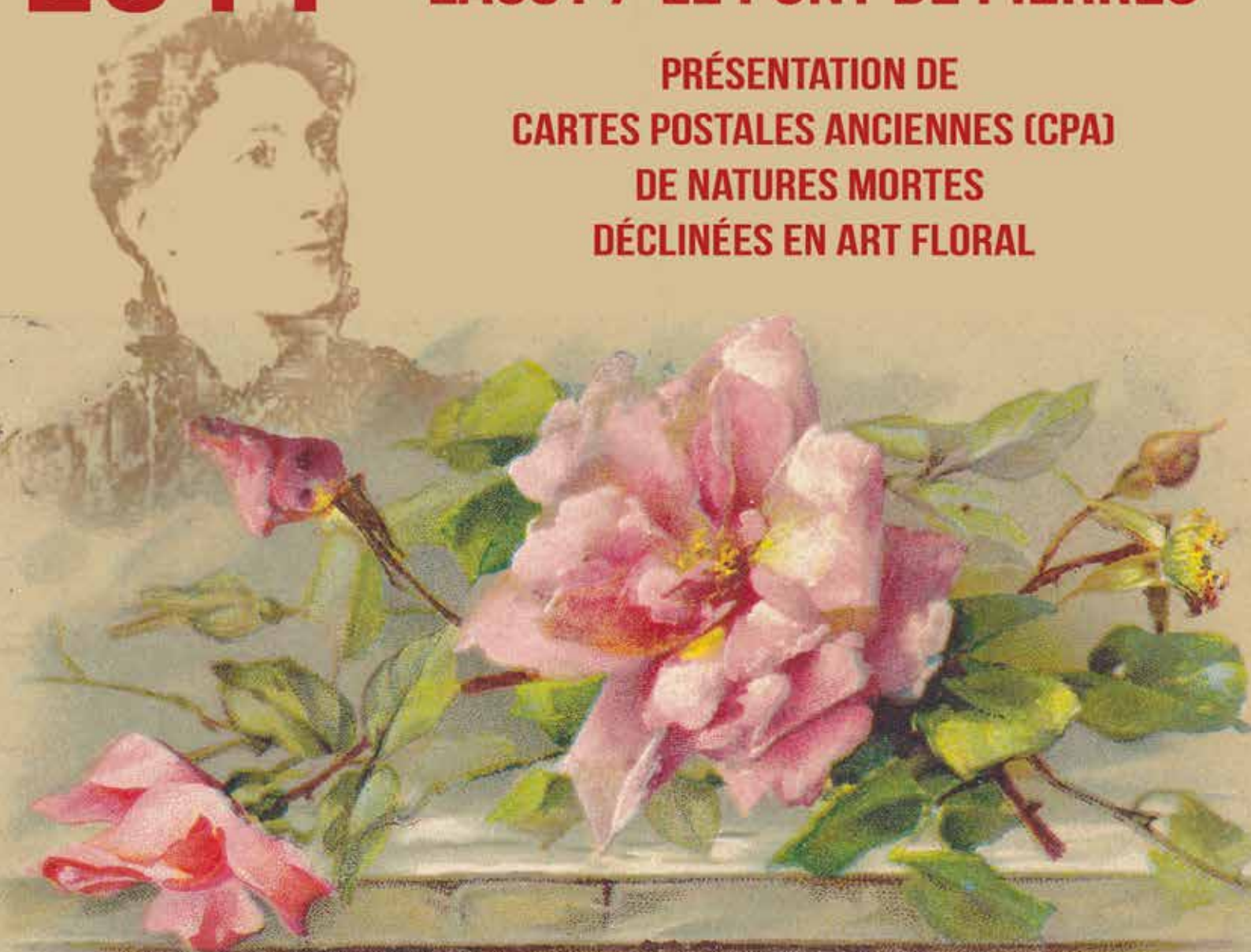
14H30 / 19H00 10H00 / 17H00

NOVEMBRE

2014

LASSY / LE PONT DE PIERRES

**PRÉSENTATION DE
CARTES POSTALES ANCIENNES (CPA)
DE NATURES MORTES
DÉCLINÉES EN ART FLORAL**



CATHARINA KLEIN ARTISTE PEINTRE (1861 - 1929)

ENTRÉE 3,00 €/PERSONNE (GRATUIT - 12 ANS).

AVEC L'ASSOCIATION « LE PONT DE PIERRES » CONTACT : MONIQUE VIGNE 02 99 14 26 44 / 06 28 84 14 41